



Le Secrétaire Général

EI MAA TAPU FENUA ITI
EI FAITO ITE MAITAI NO TE TAATOA
EI MAA OHIPA PAPU

- UNE TERRE
- UNE EDUCATION
- UN EMPLOI

Papeete le 16 janvier 2018

A Monsieur le Directeur de l'OPH

Monsieur le Directeur,

Nous sommes au regret de déposer ce jour un préavis de grève à l'Office Polynésien de l'Habitat qui prendra effet, le lundi 22 janvier 2018 à 0 heures, et ce pour une durée illimitée et pour les motifs suivants :

- 1) Application du 13^e mois à tout le personnel et pas seulement à certains privilégiés
- 2) Paiement des arriérés de retard sur les indemnités de déplacement
- 3) Application à tout le personnel de l'ex FDA de l'arrêt de la cour d'appel du 31-08-17
- 4) Mise en place d'un accord sur la retraite
- 5) Retards dans les avancements depuis 2013
- 6) Mise en place d'indemnités de responsabilité
- 7) Mise en place d'une étude sur la pesée des emplois et les plans de carrière
- 8) Valorisation des diplômes
- 9) Dénonciation de la convention de prestation de service RH
- 10) Fin des entraves aux institutions représentatives du personnel

Dans le cas où aucun accord ne puisse être trouvé pendant la période de préavis, la grève sera effective au siège de Pirae, au stock de Tipaerui, à l'antenne de Papeete rue des Remparts et à l'antenne de Taravao le lundi 22 janvier 2018 à 0 heures et ce pour une durée illimitée.

Conformément aux textes en vigueur, nous restons dans l'attente du jour, de l'heure et du lieu que vous aurez fixé pour la négociation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre respectueuse considération.

Copie : Inspection du travail

